

<http://ugtg.org/spip.php?article1455>



# Communiqué de la confédération des Practiciens des Hôpitaux

- Actualité -



Date de mise en lignemercredi 1er juin 2011

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

La CPH, principal syndicat des médecins exerçant à l'hôpital public, apporte son soutien aux actions conduites par les organisations syndicales des personnels (UTS/UGTG, CGTG) dans leur défense d'un dispositif de santé répondant aux besoins de la population Guadeloupéenne, et pour un accès aux soins pour tous.

Elle mesure tous les jours les effets désastreux pour la qualité et l'efficacité du service public hospitalier et la santé de nos concitoyens de l'application par les ARS de la loi HPST qui remet en cause les missions, les moyens et les emplois de l'hôpital public pour mieux les redistribuer au profit du secteur privé lucratif.

Aujourd'hui, au lieu de combler les retards pour tendre vers l'égalité entre outremer et Hexagone, au lieu de bénéficier d'une approche adaptée à leurs spécificités, les établissements de Guadeloupe sont déstabilisés par l'application de mesures aveugles. **Ce qui est plan d'économie dans l'hexagone devient destruction en Guadeloupe !**

La Guadeloupe a besoin d'un établissement de référence sûr dans chacun de ses territoires de santé (CHU en Grande-terre, CHBT en Basse-terre, CH de Saint-martin dans les Iles du Nord, CH Sainte-Marie à Marie-Galante). La diminution drastique des crédits de Mission d'intérêt général (MIGAC) dans tous les établissements, et en plus, au CHU, des Missions d'Enseignement et de Recherche (MERRI) empêchent tout équilibre financier et menacent la qualité des soins. Au contraire les tarifs appliqués doivent être réévalués à la mesure des surcoûts locaux.

L'effort de reconstruction du CHU doit entrer dans une phase opérationnelle, grâce à des financements exceptionnels, pendant que les autres établissements doivent continuer à être accompagnés dans des investissements dont la nécessité n'est pas discutable. Si un CHU sûr est en effet nécessaire, les autres établissements ne doivent pas être sacrifiés, ni à Marie-Galante, ni à Capesterre- Belle-Eau, ni le Centre Gérontologique du Raizet.

La démographie des professionnels de santé demeure très préoccupante, aujourd'hui et encore plus demain, en particulier pour la démographie médicale. La Guadeloupe a besoin de professionnels paramédicaux et médicaux bien formés, en nombre et en qualité. La faculté de médecine doit devenir une réalité, avec tout le personnel enseignant nécessaire pour assurer les formations et encadrer les stages.

Les services assurés par les réseaux de santé doivent être reconnus et pérennisés, et leurs crédits reconstitués après une baisse de plus d'un tiers de leur budget depuis 2 ans. Les retards doivent être comblés dans la prise en charge des populations qui ne bénéficient pas de toute l'offre sanitaire ou médico-sociale qui serait nécessaire : personnes âgées, personnes en situation de handicap, addictions, troubles psychiques, adolescents, etc. On interne en Guadeloupe trois fois plus de malades mentaux que dans l'hexagone, non pas parce qu'il y a plus de malades, mais parce qu'ils sont moins bien soignés, l'insuffisance du dispositif de santé mentale peinant à assurer tant le lien thérapeutique que le lien social dont ils ont le plus grand besoin.